

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 6 FEVRIER 2018

L'an deux mille dix-huit et le six février à vingt heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni dans la salle du restaurant scolaire, sous la présidence de Mme GRIGNOLA-BERNARD Virginie, Maire.

PRESENTS : Mmes et MM. GRIGNOLA-BERNARD Virginie, GAYDON Alain, COURTOIS Laure, ROUX Pascale, JEANSON Sébastien, PERDRIX Christophe, GRAND Thierry, DESBLEDS Bastien, PODGORSKI Hervé, GUERIN Ségolène, LOUCHART Catherine.

EXCUSES : Mmes LOSSEROY Régine et SUBTIL Julie, M. MICHELARD Pierre.

Date de la convocation : 30 janvier 2018 - Nombre de membres : en exercice : 14 ; présents : 11 ; votants : 11.

Mme Ségolène GUERIN est désignée secrétaire de séance.

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de Mme le Maire, a traité les sujets suivants :

➤ **BATIMENTS**

Maison de services

Une rencontre a eu lieu avec Michel Fontaine (vice-président au développement économique de la CA3B) et Sidonie Jicquel (Directrice générale adjointe de l'Economie et de l'Attractivité) qui ont manifesté leur intérêt pour l'espace entreprises-artistes. Cette initiative pourrait s'inscrire dans le Schéma de Développement des Entreprises. Un cabinet spécialisé dans le développement économique pourrait être approché dans le cadre d'une mission d'accompagnement.

4 places de stationnement supplémentaires seront créées au niveau du parking de la maison de services.

Le maître d'œuvre prépare actuellement le dossier de consultation des entreprises (DCE). Une première lecture aura lieu en présence de l'économiste et Alain GAYDON le lundi 19 février à 14h. Une seconde lecture sera ensuite effectuée par la commission bâtiments élargie à l'ensemble du conseil municipal.

Panneaux photovoltaïques

Deux toitures ont été retenues concernant l'installation de panneaux photovoltaïques :

- celle du groupe scolaire ;
- celle des vestiaires du football.

Un avis de publicité est paru dans La Voix de l'Ain le vendredi 2 février. Le retour des offres est attendu pour le samedi 24 février à 11h30. Les travaux devraient avoir lieu avant l'été.

Local de l'Entente boulistes

Lors d'une rencontre avec MM. GAYDON et JEANSON le samedi 3 février, l'Entente Boulistes a émis une demande de fermeture de la halle par des rideaux, sur le modèle de l'installation existante à la salle des fêtes. Un devis sera transmis au conseil prochainement.

Conseil en énergie partagée

Ce conseil accompagne les collectivités pour la gestion et la réduction de leur consommation énergétique. Ce service est déjà mis en place avec l'ALEC 01 depuis 2005 sur l'ancienne communauté de communes de Montrevel-en-Bresse. Le conseil valide la proposition de la CA3B de poursuivre cette action dans le cadre du Plan Climat énergie territorial 2016-2020.

Convention SIEA pour le groupement d'achat de gaz

La commune reconduit le groupement de commande coordonné par le SIEA pour l'achat de gaz naturel. Un inventaire des différents bâtiments communaux sera réalisé avant le 28 février.

Mur de soutènement de l'église

En raison d'un mouvement de sol, le mur d'enceinte de l'église s'est déplacé. Le conseil valide le devis de l'entreprise Renaud concernant la réparation de ce mur, pour un montant de 7 051,22 €.

➤ AMENAGEMENT DU VILLAGE

Bassin d'écrêtement : point sur l'avancement du projet

Le bureau d'études Aiden poursuit l'étude de faisabilité technique du projet du bassin d'écrêtement, en concertation avec le CAUE de l'Ain.

Grand Prix national du Paysage

La commune envisage de déposer un dossier de candidature pour la prochaine édition du Grand Prix national du Paysage. Depuis plusieurs années, la commune mène un travail sur l'aménagement paysager à travers différentes actions : fleurissement (plantes vivaces privilégiées), plantation de haies bocagères, aménagement de voies piétonnes, création de nichoirs dans le cadre de la lutte intégrée, plan de désherbage communal, Graines de Citoyens. Le bassin d'écrêtement constituera le point d'orgue de cette démarche.

Lotissement du Petit Bosquet : point sur l'avancement des travaux

La construction de 5 maisons a débuté. 3 terrains restent à acquérir.

Modification du PLU : modification des couleurs des couvertures et mission d'accompagnement

La Commune a engagé la modification de son Plan local d'urbanisme, en deux temps :

- La couleur grise sera autorisée pour les toitures des maisons à usage d'habitation, avec l'ajout de deux nuances : S4010 – B10 G et S 3010 – B70G.
- Des possibilités nouvelles d'évolution des constructions dans les zone A ou N du PLU (Loi Macron et ALUR) pourraient être mises en œuvre, telles que l'installation d'auvent sur des parcelles en zone agricole.

Suite à un appel d'offre, la CA3B a retenu un bureau d'études, afin de bénéficier d'une expertise en matière d'urbanisme. La commune sera ainsi accompagnée par ce bureau concernant la modification du PLU. Un courrier a été adressé à la CA3B, afin de convenir d'une première rencontre.

Fleurissement

Le conseil valide le devis concernant le second muret en face de la laiterie chez Darnand pour un montant de 397 € HT.

➤ VOIRIE-RESEAUX

Travaux d'assainissement : point sur l'avancement

La société de géomètres IRE est intervenue concernant la réalisation de levés topographique, les autorisations de l'ensemble des riverains ayant été recueillies. Le cabinet a constaté des difficultés d'accès à certains regards, certains étant profondément enfouis sous la terre au niveau des champs cultivés. Les données ont été transmises au cabinet MERLIN en vue d'un chiffrage du renouvellement des réseaux d'assainissement.

Bilan du fonctionnement de la STEP

La réunion annuelle sur l'épandage des boues a eu lieu le mercredi 31 janvier en présence de Mmes GRIGNOLA-BERNARD et ROUX, la laiterie coopérative d'Étrez, les deux agriculteurs réalisant l'épandage des boues, la Chambre d'agriculture et la Direction départementale de la protection des populations. Les analyses pour l'épandage des boues sont bonnes.

Une rencontre avec le directeur de la laiterie coopérative a eu lieu le mardi 6 février. Une seconde rencontre aura lieu prochainement avec les services de la CA3B dans cadre du transfert de la compétence assainissement au 1^{er} janvier 2019.

GRT Gaz

Une rencontre a eu lieu avec M. Emmanuel MEUNIER. Les travaux de l'Artère du Val de Saône se déroulent selon la programmation prévue, avec une livraison à l'exploitant prévue pour la fin octobre.

Programme voirie 2018

Le trottoir de la rue des Marronniers sera refait en même temps que l'enrobé et les aménagements de la rue. La dotation pour 2018 est d'environ 40 000 €. Les différentes propositions de travaux seront étudiées par la commission voirie lors de la réunion du samedi 3 mars à 9h.

Radars pédagogiques

Les radars ont été réparés par la SEM.

➤ PPRT

Point de situation, suite à la rencontre avec le cabinet Novade

Une rencontre a eu lieu le 9 janvier avec le cabinet Novade et la Mairie de Marboz. Une consultation d'entreprises pour la maîtrise d'œuvre des travaux de démolition a eu lieu. Le rapport d'analyse des deux offres a été présenté. Il s'avère que les coûts de maîtrise d'œuvre sont relativement importants. Le cabinet Novade prend attache avec l'Agence Départementale d'Ingénierie de l'Ain, afin de savoir si elle pourrait assurer cette maîtrise d'œuvre. Les cabinets ayant transmis les deux offres fourniront également un nouveau chiffrage en prenant en compte le fait que les travaux seront finalement réalisés en une seule tranche.

Une réflexion est en cours concernant la réhabilitation des terrains.

➤ CLES

Club des jeunes

Une réunion d'information a eu lieu le vendredi 2 février, en présence de jeunes de la commune et de plusieurs parents. Le président Benjamin Morel a présenté les modalités du règlement intérieur. Le Club développe des projets sur le court terme (tournoi de foot) et le long terme (rencontres inter-villages). Le bureau du Club bénéficie d'un accompagnement du responsable jeunesse pour les démarches administratives.

Bibliothèque : nouvelle politique départementale

Un nouveau plan d'organisation des bibliothèques a été mis en place au niveau du département. Les bibliothèques sont classées selon leur superficie d'accueil, le nombre d'heures d'ouverture au public, le nombre de bénévoles et/ou de salariés. La bibliothèque d'Etrez serait classée dans la catégorie 3. Actuellement, la bibliothèque ouvre 2h le samedi matin. Pour être classée en catégorie 3, une ouverture de 4h serait nécessaire. Une réflexion doit s'engager avant la signature de cette convention.

Formation premier secours recyclage

La formation aura lieu le 10 mars pour les associations (7 personnes) et les agents du groupe scolaire (1 personne).

Réunion de la commission

La commission se réunira le mardi 27 février à 20h30, afin d'étudier :

- les subventions aux associations pour le budget 2018 ;
- l'organisation de la commémoration du Centenaire de l'Armistice de la Première Guerre mondiale.

➤ PERSONNEL

CAP Petite Enfance

Le conseil valide le renouvellement d'un contrat d'apprentissage concernant un CAP Petite Enfance.

La séance est levée à 23h00. La prochaine réunion aura lieu le mardi 6 mars.